

Vaud: les députés adoptent le décret en faveur des "523" déboutés

swissinfo 17 janvier 2006 17:06

Vaud: les députés adoptent le décret en faveur des "523" déboutés

LAUSANNE - Les députés vaudois ont adopté en premier débat le décret en faveur des "523" requérants d'asile déboutés. Le texte prévoit de renoncer à les renvoyer de force mais ne résout pas leur statut juridique. Une nouvelle négociation à Berne est évoquée.

Partisans et adversaires de ce décret se sont longuement affrontés sur sa légalité et sur son opportunité. Le groupe UDC ainsi qu'une majorité des libéraux et des radicaux ont répété leur conviction que ce texte ne résoudrait rien. Les personnes concernées n'auront toujours aucun statut juridique digne de ce nom.

"La solution ne peut venir que de Berne", a martelé le libéral Philippe Leuba. Le député s'est déclaré prêt à aller plaider en délégation auprès du conseiller fédéral Christoph Blocher la cause des quelque 240 personnes restant à renvoyer du groupe des 523. Selon lui, l'adoption du texte fragilise la position du canton face au chef du Département fédéral de justice et police.

"Au contraire!", ont rétorqué socialistes, POP, PDC et Verts, appuyés par quelques francs tireurs radicaux et libéraux. A leurs yeux, l'adoption du décret permet de maintenir la pression sur le Conseil d'Etat et envoie un signal fort à Berne.

URL de cet article

<http://www.swissinfo.org/sfr/swissinfo.html?siteSect=105&sid=6390906>